



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire¹

Débat général sur l'expérience nationale

en matière de population sur le thème

« Enrichissement de la base de données

démographiques utilisée pour le programme

de développement pour l'après-2015 »

Déclaration présentée par Modern Advocacy, Humanitarian, Social and Rehabilitation Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social²

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ E/CN.9/2016/1.

² La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Renforcer les politiques migratoires internes des pays et leurs idéologies en la matière au profit du programme de développement pour l'après-2015

Introduction

Une mondialisation tournée vers la réalisation du programme de développement pour l'après-2015 offre un catalogue inclusif de besoins étroitement liés et interdépendants ; combler ces besoins permettrait de créer une force positive qui constituerait un moteur pour le développement. Nous vivons dans un monde en constant mouvement, avec quelque 215 millions de migrants internationaux et 740 millions de migrants internes (source : Organisation internationale pour les migrations, 2010, 2013 ; Programme des Nations Unies pour le développement, 2009) qui suivent un nombre croissant de schémas de migration différents. Ces schémas donnent naissance à de nouveaux défis pour les migrants tout comme pour les pays d'origine et de destination. Récemment, les facteurs d'inégalités qui prédominaient dans certains pays ont commencé à dépasser les frontières. Différents paramètres, notamment la dispersion des revenus liée au pays de nationalité, un ressentiment de plus en plus vif à l'égard des autres nationalités ou des autres races, en particulier en fonction du pays d'origine, et l'impression que certains groupes ne nourrissent pas un sentiment suffisamment patriotique lorsqu'ils se trouvent à l'étranger, permettent de mesurer ces facteurs.

Si l'on met les choses en perspective, on s'aperçoit que ces problèmes trouvent leur origine dans l'attitude de la communauté internationale, indifférente et peu encline à collaborer ou à signer des accords multilatéraux suffisants et adaptés qui permettraient de réduire les obstacles à la migration. Cela renvoie également au fait que les pays ne sont pas prêts à renoncer à leur souveraineté sur une question aussi délicate. Si de nombreux pays refusent de négocier l'accès à leur juridiction territoriale dans le cadre d'une instance multilatérale, considérant que ces privilèges pourraient s'étendre à un plus grand nombre de membres de cette instance et que cela pourrait ébranler la mainmise régionale, il demeure évident que l'augmentation des flux migratoires peut être d'une manière générale extrêmement bénéfique, à la fois pour le pays d'origine et le pays de destination. En effet, si l'on exclut le quatrième mode énoncé dans l'Accord général sur le commerce des services, les écarts entre les politiques migratoires internationales sont énoncés dans plusieurs initiatives mondiales axées principalement sur la protection des droits des migrants, la collecte de données, la recherche, la diffusion des politiques, la formation et l'assistance technique ainsi que les débats et la promotion d'initiatives de développement relatives aux migrations.

Quid des engagements des gouvernements et des politiques visant à réduire les obstacles actuels aux flux migratoires?

Toutefois, considérant que la fierté nationale en matière d'autonomie fait obstacle aux mouvements transfrontières, la volonté d'un peuple qui a confiance en ses dirigeants peut permettre d'exploiter les perspectives en matière de migrations internes, dans la limite de certains paramètres qui reflètent le potentiel de migration rendu possible par le cadre de développement pour l'après-2015, dans des domaines où leur incidence serait plus importante. Ces domaines d'intérêt national sont notamment la santé, l'éducation ou l'emploi, qui vont de pair avec la question des

migrations mais qui, étant des questions intrinsèquement transversales, ne peuvent être traitées que lorsque les politiques internes en matière de migrations sont assorties de mesures de mise en œuvre qui dépassent le phénomène des migrations en lui-même.

Objectif

Renforcer les politiques migratoires internes des pays qui régissent les déplacements à partir des zones urbaines et rurales afin de promouvoir le programme de développement pour l'après-2015.

But de la présente déclaration

Créer d'éventuels points de départ pour évaluer les schémas démographiques dans un seul pays afin de comprendre les perspectives de croissance en se basant sur le développement durable ; sensibiliser les gouvernements à la nécessité d'élaborer des politiques internes et de favoriser la confiance parmi leur population afin de satisfaire leurs propres exigences en matière de développement.

Enjeux

1) La psychologie des migrants potentiels qui sont à la recherche de moyens de subsistance constitue un obstacle majeur aux opportunités de développement personnel dans les territoires nationaux. Cet état de fait est exacerbé par les histoires et images trompeuses diffusées parmi la population. Les réalités quotidiennes et actuelles ont prouvé que les personnes qui vivent dans les pays d'origine subissent des pertes énormes en termes de ressources familiales dans leur rêve irréaliste de migrer vers un autre pays. En réalité, si ces possibilités d'investissement avaient été exploitées dans le même pays, les issues auraient été plus encourageantes. Qu'en serait-il de la situation si ces victimes avaient su qu'émigrer vers une région plus densément peuplée dans le même territoire leur aurait permis d'être mieux appuyées par leur gouvernement?

2) Les gouvernements ne transmettent ou ne diffusent pas d'informations encourageantes en matière de croissance démographique, ce qui bénéficie aux investissements dans certaines régions. Certains pays, en particulier les pays en développement, demandent des aides à l'étranger pour cerner les problèmes relatifs à leur système de santé et à leur situation économique d'une manière générale. Par conséquent, les femmes et les hommes des communautés diasporiques dans les pays de destination ne veulent pas retourner dans leur pays d'origine pour investir de peur de subir des pertes financières et de voir leur état de santé se détériorer. Cela diffuse une image dégradante de ces migrants, souvent considérés comme moins aisés et acceptant facilement de travailler dans des conditions moins avantageuses pour un salaire ridicule, que leur employeur soit local ou basé à l'étranger. Dans ces pays, l'exode des talents et des compétences est constant et se fait au détriment des possibilités qui pourraient favoriser la réalisation du programme.

3) Les données démographiques destinées à libérer le potentiel d'évaluation économique du pays sont utilisées de manière inadaptée. On peut remarquer que dans la plupart des pays en développement dont une grande partie de la population recherche une meilleure vie à l'étranger, cette dernière ne connaît pas les statistiques démographiques les plus récentes du pays, ce qui implique qu'elle n'a pris connaissance d'aucune évaluation officielle menée par le gouvernement axée

sur les facteurs démographiques qui bénéficient à la situation économique de différentes régions ou provinces du pays. Cela constitue un obstacle pour les évaluations du développement liées aux mouvements internes et réalisées aux fins des objectifs de croissance dans un pays ; en revanche, cela encourage le transfert de ressources des pays moins avancés vers les pays de destination, plus développés.

Comment les gouvernements peuvent-ils remédier à la situation?

1) En engageant le dialogue avec les populations pour mieux mettre en valeur et en lumière les perspectives de développement dans le pays, à l'initiative des personnes qui nourrissent un grand sentiment de patriotisme. Cela peut se traduire notamment par des évaluations générales du revenu et de la situation économique des individus, des conditions d'investissement territorial et des régions qui sont le plus susceptibles de générer des bénéfices pour les investisseurs. Les patriotes et les citoyens ordinaires ont besoin de politiques d'appui efficaces élaborées par leur gouvernement, qui leur offriraient des possibilités de développement personnel dans leur pays.

2) En créant des points de rassemblement ou des centres provinciaux ou régionaux de petite envergure, qui seraient axés sur l'évaluation et l'analyse de données démographiques afin de constituer des groupes de développement humain répartis sur le territoire national. En fonction des données démographiques analysées dans leur région, ces groupes devraient contribuer de manière spécifique à la réalisation des objectifs prioritaires en matière de développement durable. Ils devraient également cerner les facteurs à l'origine des taux de croissance de la population qui pourraient expliquer et adapter les différentes possibilités économique, sur des bases durables.

3) En mettant au point des tremplins à l'échelle régionale, nationale et internationale qui permettraient de diffuser des statistiques démographiques spécifiques et actualisées. Ces mesures devraient s'accompagner d'une diffusion d'informations analytiques à l'échelle locale relatives à toutes les possibilités économiques permises dans les différentes zones du pays. Rendre publiques de telles données devrait être bénéfique autant à l'intérieur du pays, pour les investisseurs locaux, qu'à l'extérieur, pour les membres des diasporas, désireux de voir leur pays d'origine se développer.

Des évaluations générales de la situation menées par les principaux organismes à l'échelle internationale (notamment l'Organisation internationale pour les migrations et la Banque mondiale) et mises au-devant de la scène lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement devraient montrer que les questions de migrations internationales sont essentielles aux fins de la réalisation du programme de développement pour l'après-2015. Toutefois, si les prévisions relatives au nombre de migrants internes sont, à tort, atténuées, cela risquerait de fausser les perspectives démographiques dans le cadre de la réalisation du programme. Les inégalités entre les pays pourraient se creuser, étant donné que la plupart des migrants provenant de pays en développement choisiront d'émigrer vers les pays développés.

Nous vivons tous sur la même planète et seuls les citoyens de la terre et leur point de vue comptent. Nous devons donc tous apporter notre pierre à l'édifice dans notre propre pays en poursuivant nos échanges avec le reste du monde, en partageant nos connaissances et en faisant bénéficier les autres des possibilités qui

s'offrent à nous, et ce, afin que chaque région du monde devienne un berceau durable où nous pourrions tous jouir des mêmes droits et où les richesses seront réparties équitablement.
